



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 8 MAI 2024 À 19H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

M. François Boily, conseiller  
M. Vincent Perron, vice-président  
Mme Danielle Pelletier  
Mme Andrée Turenne  
Mme Christine Sauvageau

M. Joé Thériault, conseiller technique

**Personne(s) absente(s) :**

Mme Marie Ignaczak

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de M. Vincent Perron, vice-président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

4.2 PIIA - aménagement d'un stationnement d'une aire de 150 m<sup>2</sup> et plus -  
chemin des Lacs

4.3 PIIA - aménagement d'une aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus et  
aménagement d'une aire de stationnement dans un secteur de forte  
pente et des bandes de protection - 93, Traverse de Laval

4.4 Dérogation mineure - 2024-20004 - 7, chemin des Monts

4.5 Dérogation mineure - 2024-20006 - chemin du Moulin

**5. Date de la prochaine réunion du CCU**

**6. Varia**

6.1 Normes architecturales

**7. Clôture de la réunion**



## 7.1 Clôture de la réunion

### 1.1 Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout du point 6.2 pour la nomination d'un nouveau membre du comité.

### 3.1 Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 10 avril 2024 a été accepté.

### 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucun commentaire provenant du conseil.

### 4.2 PIIA - aménagement d'un stationnement d'une aire de 150 m<sup>2</sup> et plus - chemin des Lacs

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-00109, numéro de lot 6 544 970, concernant aménagement d'une aire de stationnement de 150 <sup>2</sup> et plus pour la construction d'une résidence neuve.

### 4.3 PIIA - aménagement d'une aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus et aménagement d'une aire de stationnement dans un secteur de forte pente et des bandes de protection - 93, Traverse de Laval

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2024-00131, numéro de lot 5 034 859, concernant l'aménagement d'un aire de stationnement de 150 m<sup>2</sup> et plus et aménagement d'un aire de stationnement dans un secteur de forte pente et des bandes de protection.

### 4.4 Dérogation mineure - 2024-20004 - 7, chemin des Monts

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de dérogation mineure 2024-20004, lot 1 496 912 afin de permettre uniquement la localisation du bâtiment principal se trouve à 1,66 mètre de la ligne latérale au lieu d'une marge de recul minimal de 6,1 m tels que prévu dans la zone HU-245, prévu aux normes du Règlement de 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par M. Marc-André Lefrançois a.g, en date du 16 novembre 2023, portant le numéro 534 de ses minutes.

### 4.5 Dérogation mineure - 2024-20006 - chemin du Moulin

Le comité consultatif recommande **le refus** de la demande de dérogation mineure 2024-20006, lot 6 512 048 afin de permettre uniquement une



superficie de 26,38 m<sup>2</sup> pour un relais rustique au lieu de 24 m<sup>2</sup>, prévus aux normes du Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Mme Geneviève Traversy a.g, en date du 6 mars 2024, portant le numéro 7466 de ses minutes.

#### **5.1 Date de la prochaine réunion du CCU**

La prochaine réunion du CCU sera le 5 juin 2024.

#### **6.1 Normes architecturales**

Nous avons beaucoup avancé lors de la dernière rencontre. Une nouvelle rencontre sera à prévoir. L'échéancier du 27 mai 2024 ne pourra être atteint.

#### **6.2 Nomination d'un nouveau membre du comité**

Lors de la dernière séance du conseil municipal, ceux-ci ont voté en faveur de la nomination d'un nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme. Il s'agit de M. Alexandre G. Duplain.

#### **7.1 Clôture de la réunion**

Clôture de la réunion à 20h58.

---

M. Vincent Perron, vice-président

---

Mme Danielle Pelletier, secrétaire